REPUBLIQUE FRANCAISE

RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBÉRATIONS du CONSEIL de COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION

Délibération n°34

Effectif légal du conseil communautaire : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents ou représentés : 59

Nombre de votants : 59

Date de convocation : 02 mai 2023

Date d'affichage de la liste des délibérations : 17 mai 2023

Objet: Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole - désignation des représentants de RLV : modification L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 09 mai, le conseil communautaire, convoqué le 02 mai 2023 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BONNICHON Frédéric, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VILLAFRANCA Grégory, titulaires.

Mme LOUSTE-SOL Véronique, suppléante.

ABSENTS EXCUSÉS:

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric a donné pouvoir à M DUBOIS Gérard,
- -M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir à* Mme BERTHELEMY Hélène,
- M BOUCHET Boris a donné pouvoir à Mme NIORT Nathalie,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- -Mme DE MARCHI Véronique *a donné pouvoir à* M ROUGEYRON Denis,
- M GAILLARD Philippe a donné pouvoir à Mme CACERES Marie,
- Mme GRENET Michèle a donné pouvoir à M GRENET Daniel,
- M MICHEL Didier a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice,
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc,
- Mme PERRETON Régine a donné pouvoir à M RAYMOND Vincent,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles,
- M VERMOREL Pierrick a donné pouvoir à M RAYNAUD Jean-Louis,
- -Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- -M WEINMEISTER Nicolas *a donné pouvoir à* Mme HOARAU Catherine,
- M BIGAY Bertrand conseiller communautaire unique de LE CHEIX SUR MORGE, remplacé par Mme LOUSTE-SOL Véronique, conseillère communautaire suppléante.

Absent :

- Mme MARTINHO Corinne.

Rapport n°34 – Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole - désignation des représentants de RLV : modification

Vu les arrêtés préfectoraux n°18-02032 du 13 décembre 2018 et n°20230523 du 30 mars 2023 fixant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV).

Vu les statuts en vigueur de l'Agence d'Urbanisme et de développement Clermont Métropole,

Vu la délibération n°20200723.12.17 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 relative à la désignation des représentants de RLV auprès de l'Agence d'Urbanisme,

Vu la délibération n°20200915.02.01 du conseil communautaire du 15 septembre 2020 complétant la désignation des représentants de RLV,

Considérant les modalités de représentation de RLV à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole :

- Conseil d'Administration : 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants élus au sein du conseil communautaire,
- Assemblée Générale : 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants élus au sein du conseil communautaire,

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de la représentation actuelle en raison, notamment, de la démission de Monsieur PECOUL et Monsieur BONNICHON de leurs mandats de membres de l'Assemblée Générale, il est nécessaire de désigner de nouveaux représentants.

Considérant l'avis du bureau communautaire réuni le 18 avril 2023,

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Président, et à l'unanimité, décide de désigner les délégués suivants :

Conseil d'Administration	
3 titulaires	3 suppléants
Nicolas BEAURE (Chanat la Mouteyre)	Roland GRENET (Surat)
Fabrice MAGNET (Ennezat)	Alain DÉAT (Entraigues)
Philippe CARTAILLER (Saint-Ignat)	Nathalie ABELARD (Châtel-Guyon)

Assemblée Générale		
4 titulaires	4 suppléants	
Nicolas BEAURE (Chanat la Mouteyre)	Roland GRENET (Surat)	
Virginie MOURNIAC-GILORMINI (Riom)	Alain DÉAT (Entraigues)	
Philippe CARTAILLER (Saint-Ignat)	Nathalie ABELARD (Châtel-Guyon)	
Fabrice MAGNET (Ennezat)	Eric DERSIGNY (Volvic)	

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme. A Riom, le 10 mai, 2023

Le Président

Frédéric BONNICHON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ct dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

Riom Limagne

Volcans